

2042 RIC



N°15637*09

DÉCLARATION

REVENUS 2024

24



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉDUCTIONS D'IMPÔT

CRÉDITS D'IMPÔT

Nom

Prénom

Adresse

228

Services à la personne, emploi à domicile

Si vous avez indiqué en case 7DB des dépenses d'emploi à domicile ou de services à la personne, vous devez indiquer ci-dessous le montant correspondant à chaque type de dépenses :

Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile

BDA

Accompagnement des enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés *

BDB

Assistance et aide aux personnes âgées ou handicapées

BDC

Conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques *

BDD

Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques *

BDE

Entretien de la maison et travaux ménagers

BDF

Petits travaux de jardinage (dépenses limitées à 5000 € par an et par foyer)

BDG

Travaux de petit bricolage (dépenses limitées à 500 € par an et par foyer)

BDH

Garde d'enfants de 3 ans et plus à domicile

BDI

Accompagnement des enfants de 3 ans et plus *

BDJ

Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile

BDK

Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes

BDL

Préparation de repas à domicile

BDM

Livraison de repas à domicile *

BDN

Collecte et livraison à domicile de linge repassé *

BDO

Livraison de courses à domicile *

BDP

Assistance informatique et internet à domicile (dépenses limitées à 3000 € par an et par foyer)

BDQ

Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes

BDR

Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile

BDS

Assistance administrative à domicile

BDT

Téléassistance et visio assistance

BDU

Interprète en langue des signes

BDV

Conduite du véhicule des personnes en état d'invalidité temporaire *

BDW

Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire *

BDX

Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile

BDY

Coordination et délivrance des services à la personne

BDZ

Accueil familial

BEA

* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne

235

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés *sauf option frais réels*

DÉCLARANT 1

7AC

DÉCLARANT 2

7AE

PERS. À CHARGE

7AG

235

Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

COLLÈGE

7EA

LYCÉE

7EC

ENS. SUPÉRIEUR

7EF

7EB

7ED

7EG

236

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *nés à compter du 1.1.2018*

1^{ER} ENFANT

7GA

2^E ENFANT

7GB

3^E ENFANT

7GC

7GE

7GF

7GG

Nom et adresse des bénéficiaires

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le



237

Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap

7GZ

237

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

7CD

1^{re} PERSONNE

7CE

2^e PERSONNE

238

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

Équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap

(vous ou un membre de votre foyer fiscal êtes âgé de 60 ans ou plus et souffrez d'une perte d'autonomie classée GIR 1 à 4 ou présentez un taux d'incapacité ≥ à 50%)

7WI

Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable

7WL

241

Prestations compensatoires

Sommes versées en 2024

7WN

Sommes totales décidées par jugement en 2024 ou capital reconstitué

7WO

Capital fixé en substitution de rente

7WM

Report des sommes décidées en 2023

7WP

232

Dons

Dons et cotisations versés aux partis politiques

7UH

Dons versés à des organismes établis dans un État européen autre que la France :

- dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €)

7VA

- dons versés à d'autres organismes d'intérêt général

7VC

Report de l'excédent de dons des années antérieures

2019

7XS

2020

7XT

2021

7XU

2022

7XW

2023

7XY

243

Système de charge pilotable pour véhicules électriques

- dans l'habitation principale :

1^{er} système 7ZQ

2nd système 7ZR

si vous avez accepté un devis et versé un acompte en 2023 pour l'acquisition et la pose de système de charge non pilotable

7YG

COCHEZ

- dans la résidence secondaire :

1^{er} système 7ZS

2nd système 7ZT

si vous avez accepté un devis et versé un acompte en 2023 pour l'acquisition et la pose de système de charge non pilotable

7YH

COCHEZ

244

INVESTISSEMENTS LOCATIFS ET LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION À LOYER ABORDABLE AVEC CONVENTIONNEMENT ANAH (DISPOSITIF LOC'AVANTAGE)

Conventionnement avec L'ANAH

Sans intermédiation locative

Avec intermédiation locative

Location intermédiaire recettes brutes

15 % 7BK

20 % 7BL

Location sociale recettes brutes

35 % 7BM

40 % 7BN

Location très sociale recettes brutes

65 % 7BO

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez donné en location à loyer abordable un logement avec conventionnement ANAH lorsque vous étiez domicilié en France

7AA

COCHEZ



7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

PINEL + (logements situés dans un quartier prioritaire de la ville et respectant des critères de performance énergétique)

Investissements réalisés et achevés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VW 9 ans 7VX

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VY 9 ans 7VZ

Investissements réalisés en 2023 et achevés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VD 9 ans 7VE

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VF 9 ans 7VG

Investissements réalisés et achevés en 2024 ou réalisés antérieurement si achevés en 2024

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QI 9 ans 7QJ

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QK 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QR 9 ans 7QS

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QT 9 ans 7QU

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7SD 9 ans 7SE

- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7SF 9 ans 7SG

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH ☐ COCHEZ**Reports concernant les investissements des années antérieures**

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RZ

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7TZ

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF

- outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JM

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KM

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LM

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7MM

Investissements réalisés et achevés en 2020 ou réalisés antérieurement si achevés en 2020

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JN

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JO

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JP

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JQ



Investissements réalisés et achevés en 2021 ou réalisés antérieurement si achevés en 2021

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JV
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JW
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JX
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JY

Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JJ
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JK
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JL

Investissements réalisés et achevés en 2023 ou réalisés antérieurement si achevés en 2023

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IA
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IB
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IC
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7ID

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1^{er} janvier 2018 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH ☐ **COCHEZ**

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2024

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7WA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7WB

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7XA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7XB

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RR
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RS

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RX
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RY

Reports concernant la première prorogation de l'année 2022

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PK
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PL

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PM
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PN

Reports concernant la première prorogation de l'année 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7OF
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7OG

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NA
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7NB



Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7NC
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7ND

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION**Engagement de location prorogé en 2024**

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés en 2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RV
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RW

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SH
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SI

Reports concernant la seconde prorogation de l'année 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés en 2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7SY
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7SZ

255 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN**Investissements pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou amélioration) est intervenu en 2024**

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NI 9 ans 7NJ
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NK 9 ans 7NL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NM 9 ans 7NN
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NP 9 ans 7PG

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NO 9 ans 7NP
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NQ 9 ans 7NR

Investissements réalisés en 2024

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7LQ 9 ans 7LR
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7LS 9 ans 7LT

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France

7QF COCHEZ ☐

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements achevés en 2019

- en métropole :
- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JA
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JB
- outre-mer :
- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JC
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JD

Investissements achevés en 2020

- en métropole :
- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JR
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JS
- outre-mer :
- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JT
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JU



Investissements achevés en 2021

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LG

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LH

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LI

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LJ

Investissements achevés en 2022

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JE

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JF

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JG

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JH

Investissements achevés en 2023

- en métropole :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IE

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IF

- outre-mer :

• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7IG

• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7IH

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement en Normandie

lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF ☐ COCHEZ ☐

247 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2016 7FV 2017 7FW 2018 7FX

257 INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon :

reportez 1/9 de la réduction d'impôt :

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7RT

- Investissements réalisés en 2011 7RU

Investissements achevés en 2016 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012
en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WT

- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011
en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WU

- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010
en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WV

- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009
en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7WW

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7MS 2019 7MO 2020 7MA 2021 7MI 2022 7NS 2023 7OJ

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7MT 2019 7MP 2020 7MB 2021 7MJ 2022 7NT 2023 7OU



- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018 7MU 2019 7MQ 2020 7MC 2021 7MK 2022 7NU 2023 7OV

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018 7MV 2019 7MR 2020 7MD 2021 7ML 2022 7NV 2023 7OW

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2024

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7YB

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7YD en 2011 7YF

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7ZA du 1.4 au 31.12.2012 7ZB

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7ZC en 2010 7ZD

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7ZE du 1.4 au 31.12.2011 7ZF

- Investissements réalisés en 2010

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7ZG

- Investissements réalisés en 2009 7ZH

- Investissements réalisés en 2009 7ZJ

Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés 2013

Investissement réalisé du 1.1 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7XC

- Investissements réalisés en 2012

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7XD en 2011 7XE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7XL du 1.4 au 31.12.2012 7XM

- Investissements réalisés 2011

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7XN en 2010 7YA

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:

investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7YC du 1.4 au 31.12.2011 7YM

- Investissements réalisés en 2010

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7YN

- Investissements réalisés en 2009 7YO

- Investissements réalisés en 2009 7YP

Reports concernant la première prorogation des années 2022 et 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2022

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2012

• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7AK

• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7AL

• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7AM

• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7AN

- Investissements achevés en 2013

• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7AO

• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011 7AV

• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010 7AW

• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 7AX



- Investissements achevés en 2012

- investissements réalisés en 2012
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7HA en 2011 7HJ
- logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- Investissements réalisés : du 1.1 au 31.3.2012 7HK du 1.4 au 31.12.2012 7HN
- investissements réalisés en 2011
- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7HY en 2010 7IJ
- logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- Investissements réalisés : du 1.1 au 31.3.2011 7IQ du 1.4 au 31.12.2011 7IW
- investissements réalisés en 2010 7KA
- investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7KB
- investissements réalisés en 2009 7KK

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés en 2011 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7CB en 2010 7CC
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7CF du 1.4 au 31.12.2011 7CG

- Investissements réalisés en 2012 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7CJ en 2011 7CK
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7CL du 1.4 au 31.12.2012 7CM

Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7CN

Investissements achevés en 2016

- Investissements réalisés en 2011 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7BI en 2010 7BQ
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7BX du 1.4 au 31.12.2011 7BY

- Investissements réalisés en 2012 :

- engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7BZ en 2011 7DI
- logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
- investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7DU du 1.4 au 31.12.2012 7DV

Investissements réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7DX

Reports concernant la seconde prorogation des années 2022 et 2023

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2022

Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM 7DA

Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés en 2010 7DD

Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7DE

Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DF

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DH

Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DJ

Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DK

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DM

Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DN

Prorogation en 2023

Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés en 2010 7SJ

Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7SK

Investissements achevés en 2011 en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés en 2011 7SR

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 ou réalisés en 2010 7TC

Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7TD



Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7UA

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7UB

Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7UE

Investissements achevés en 2015 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7UG

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7UI

Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7UK

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2011 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés en 2010 ou 2011
report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2021 7HZ 2022 7IV 2023 7VJ

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2015 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2015
report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2019 7KD 2020 7PD 2021 7KU 2022 7IY 2023 7VL

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2015 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2015
report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2019 7KC 2020 7PC 2021 7KT 2022 7IX 2023 7VK

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2015 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés de 2013 à 2015
report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2020 7PE 2021 7KV 2022 7IZ 2023 7VO

267

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE CENSI-BOUVARD**Investissements réalisés de 2018 à 2022 et achevés en 2024**

Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de ans, à compter de la date de prise d'effet du bail : 7II COCHEZ ☐

cochez la case

Adresse du logement; nom de l'établissement dans lequel se situe le logement :

Type d'établissement :

- résidence pour personnes âgées ou handicapées 7IK COCHEZ ☐

- résidence pour étudiants 7IL COCHEZ ☐

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en vue d'un futur d'achèvement

ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation 2024

Investissements réalisés en :

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

2018 2019 2020 2021 2022
7OY 7PZ 7MZ 7MW 7MN

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Reportez 1/9 de la réduction d'impôt.

Investissements achevés en 2023, réalisés de 2017 à 2022 7SX

Investissements achevés en 2022, réalisés de 2016 à 2022 7ST

Investissements achevés en 2021, réalisés de 2015 à 2021 7SS

Investissements achevés en 2020, réalisés de 2014 à 2020 7SM

Investissements achevés en 2019, réalisés de 2013 à 2019 7SP

Investissements achevés en 2018 :
réalisés de 2013 à 2018 7SN réalisés en 2012 7SO

Investissements achevés en 2017 :
réalisés de 2013 à 2017 7SA réalisés en 2012 7SB réalisés en 2011 7SC

Investissements achevés en 2016 :

- réalisés de 2013 à 2016 7OP

- réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 7OQ

- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7OR

- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7OS

- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7OT



Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2010 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HO 2019 7HT 2020 7HD 2021 7KE 2022 7OA 2023 7PO

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HP 2019 7HU 2020 7HE 2021 7KF 2022 7OB 2023 7PP

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HQ 2019 7HV 2020 7HF 2021 7KG 2022 7OC 2023 7PQ

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HR 2019 7HW 2020 7HG 2021 7KH 2022 7OD 2023 7PR

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2023. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2018 7HS 2019 7HX 2020 7HH 2021 7KI 2022 7OE 2023 7PS

270 TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX**Dépenses payées en 2024**

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou

dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX

- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2021 7KZ 2022 7KY 2023 7KX

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**273 Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location** Report de la fiche 2041 GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

274 Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques

..... 7NZ

284 Souscription au capital de SOFICA

30 % 7FN 36 % 7GN 48 % 7EN

277 Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprises d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS)

- Versements 2024

• Versements PME 7CI

• Versements ESUS effectués du 1.1 au 27.6.2024 7CH

• Versements ESUS effectués du 28.6 au 31.12.2024 7CO

• Versements Jeunes Entreprises Innovantes (JEI), Jeunes Entreprises Universitaires (JEU),

Jeunes Entreprises Innovantes de Croissance (JEIC) 7CR

• Versements Jeunes Entreprises Innovantes de Rupture (JEIR) 7DZ

• Versements SFS 7GW

- Report de versements des années antérieures

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 9.8.2020 7CX

• Report de versements PME et ESUS du 10.8 au 31.12.2020 7CS

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 8.5.2021 7CT

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 17.3.2022 7CU

• Report de versements PME et ESUS du 18.3 au 31.12.2022 7CW

• Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 11.3.2023 7CP

• Report de versements PME et ESUS du 12.3 au 31.12.2023 7CQ

• Report de versements PME du 9.5 au 31.12.2021 7CA

• Report de versements ESUS du 9.5 au 31.12.2021 7DC

• Report de versements SFS 2020 7BS

• Report de versements SFS 2021 7BT

• Report de versements SFS 2022 7BU

• Report de versements SFS 2023 7BW



278

- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global

- Report de réduction d'impôt SFS et ESUS de l'année 2021

- Autres reports de réduction d'impôt des années:

2019

2020

2021

2022

2023

7EK

7CY

7DY

7EY

7FY

7GY

282

Souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) : versements effectués du 1.1 au 31.12.2024

76Q

282

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) : versements effectués du 1.1 au 31.12.2024

7FQ

283

Souscription de parts de FIP investis en Corse

7FM

283

Souscription de parts de FIP investis outre-mer

7FL

284

Souscription au capital d'entreprises de presse

30% 7MX

50% 7MY

286

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie

7UC

285

Intérêts d'emprunt pour reprise de société

7FH

274

Investissements forestiers

- Dépenses réalisées en 2024 :

Acquisition

Travaux forestiers : Travaux

- Report des dépenses de travaux des années antérieures :

2016

avec adhésion à une organisation de producteurs

2017

avec adhésion à une organisation de producteurs

2018

avec adhésion à une organisation de producteurs

2019

avec adhésion à une organisation de producteurs

2020

avec adhésion à une organisation de producteurs

2021

avec adhésion à une organisation de producteurs

2022

avec adhésion à une organisation de producteurs

2023

7UN

7UP

7VM

7VN

7VQ

7VR

7VS

7VU

7VV

Assurance

Travaux consécutifs à un sinistre

Hors sinistre

Après sinistre

7UL

7UT

7TP

7TQ

7TR

7TS

7TT

7TU

7TV

7TW

7TA

7TB

7TE

7TF

7TH

7TI

7TJ

